

Rapport d'activité  
des services de l'Etat  
en Saône-et-Loire

2009

Largement consacrée à la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, l'année 2009 marquera une étape exceptionnelle pour ses services en Saône-et-Loire. Les travaux de réorganisation qui ont été menés ont ainsi conduit à la création, le 1er janvier 2010, des trois directions départementales des territoires, de la protection des populations, et de la cohésion sociale.

Ce mouvement s'est poursuivi en 2010, avec la création de l'agence régionale de santé, de la direction des finances publiques, et le remaniement des services de la préfecture en fin d'année.

L'Etat dans le département s'est donc engagé dans une véritable refondation. Elle vise à le rendre plus compréhensible et à mieux coordonner son action. Plus efficace, il prend part à la modération des dépenses publiques dans un environnement budgétaire contraint.

L'Etat en Saône-et-Loire maintient son engagement au service du public, en partenariat avec les collectivités. Le présent rapport d'activité décrit l'essentiel des actions entreprises en 2009.

En matière de cohésion sociale, l'Etat affirme son effort pour la rénovation urbaine, la lutte contre les exclusions, l'insertion des personnes en difficulté. Il s'engage également pour l'égalité hommes - femmes.

L'Etat est aussi présent sur les territoires. Il garantit la protection des populations face aux risques climatiques, sanitaires et industriels, et assure la préservation des milieux naturels, des sites et des paysages. Il encourage en particulier la mise en place des nouveaux outils d'urbanisme.

Les services se sont mobilisés en 2009 pour faire face à la crise économique, notamment grâce au plan de relance, à la médiation du crédit, et à l'appui aux entreprises en difficulté.

Enfin, et naturellement, la sécurité reste la priorité première, qu'il s'agisse de la lutte contre la délinquance ou de la violence routière. Le nombre d'accidents a fortement baissé en 2009, et la tendance se poursuit en 2010, notamment grâce à la mobilisation accrue des forces de l'ordre.

Je souhaite affirmer aux élus du département, et, à travers eux, à tous les habitants de la Saône-et-Loire, le plein engagement des agents de l'Etat, qui remplissent chaque jour leur mission au service du public, et sans qui l'ensemble des politiques majeures décrites dans ce document ne pourraient être menées à bien.

Thierry LATASTE  
Préfet de Saône-et-Loire



# Rapport d'activité des services de l'Etat en Saône-et-Loire



## SOMMAIRE

1. Assurer la sécurité des citoyens
2. Renforcer la cohésion sociale
3. Promouvoir le développement économique et l'emploi
4. Aménager et développer durablement le territoire
5. Organiser l'offre éducative
6. Moderniser l'Etat
7. L'administration au service des usagers et des collectivités locales
8. Les temps forts de la communication de l'Etat
9. L'effort financier de l'Etat en 2009
10. Contributions intégrales des services de l'État



Assurer la sécurité des citoyens et leur garantir l'exercice des libertés publiques et individuelles a été, en 2009 comme les années précédentes, une des priorités du gouvernement.

### La sécurité publique

En 2009, la délinquance générale a baissé pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, classant le département de Saône-et-Loire parmi les plus sûrs de France (81<sup>ème</sup> rang sur 96 pour le nombre de crimes et délits constatés rapportés à la population).

Le nombre de crimes et délits constatés régresse de 3,72% par rapport à 2008. L'objectif de diminution de 2% fixé aux services l'année dernière est donc largement dépassé.

Le taux d'élucidation des affaires a progressé de 3 points en 2009 (44,47%), ce qui témoigne d'une forte implication des services.

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a permis le financement de 21 actions, le plus souvent à l'initiative et à l'appui des collectivités, pour un montant total de 264 988 € : vidéoprotection, lutte contre les violences aux personnes et notamment les violences intra-familiales, lutte contre l'échec scolaire, prévention de la récidive ...



### La sécurité civile

En 2009, outre les contrôles habituels des établissements recevant du public, une attention toute particulière a été portée sur les établissements sensibles comprenant des locaux à sommeil et hébergeant des publics fragiles (maisons de retraite, accueil de séjours d'enfants...)

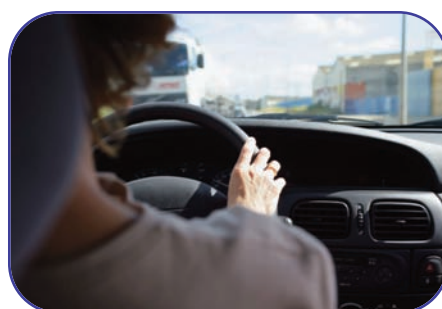
La refonte du dispositif ORSEC (Organisation de la réponse de Sécurité Civile) s'est poursuivie.

Deux exercices importants ont été effectués l'an dernier :

- simulation d'un accident aérien le 6 avril
- déclenchement du plan particulier d'intervention de zone d'entreprises situées à Chalon-sur-Saône le 11 juin.

### Les faits marquants de l'année 2009 :

- Alertes météo «orange» pour neige et verglas en début et en fin d'année.
- Episode de vents violents (jusqu'à 139 km/h) en février
- Alertes inondations en février (Loire et Seille)
- Démolition par implosion de trois tours d'habitation à Mâcon en juin



### La sécurité routière

Les résultats de la sécurité routière se caractérisent par une diminution sensible du nombre d'accidents et de blessés. Par contre, la hausse constatée du nombre de tués sur les routes nécessitera une plus grande mobilisation des acteurs de la sécurité routière.

- Nombre d'accidents : - 11%
- Nombre de tués : + 11%
- Nombre de blessés : - 20%

Une large concertation des acteurs de la sécurité routière (Etat, élus, associations) a permis l'élaboration du Document Général d'Orientation (DGO) 2009-2012 visant à lutter contre l'insécurité routière.

Le plan d'actions 2009 a permis notamment la présence renforcée des forces de l'ordre sur l'ensemble du réseau routier mais aussi de nombreuses actions de prévention qui sont autant d'actions qui permettent une prise de conscience progressive des usagers de la route.

### Quelques chiffres :

- 67 articles de presse ;
- 55 spots radiophoniques diffusés lors de la semaine de la sécurité routière ;
- 24 853 visites ont été enregistrées sur le site internet «Education et sécurité routières» soit une moyenne de 68 visites par jour.



# 1. Assurer la sécurité des citoyens



## La sécurité sanitaire

### La grippe A (H1N1)

Le fait marquant de l'année 2009 a été incontestablement la gestion de la pandémie grippale.

L'organisation de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) a mobilisé de nombreux services de l'Etat.

#### *Quelques chiffres :*

10 centres de vaccination ;

1 250 volontaires (234 médecins, 403 infirmiers, 613 administratifs) ;

Plus de 40 000 personnes vaccinées en centres de vaccination ;

90 signalements de patients atteints ou fortement suspects de grippe A H1N1 ;

7 établissements scolaires et 3 collectivités accueillant de jeunes enfants ont été fermés par arrêtés préfectoraux.



## Les alertes sanitaires

La DDASS a été saisie en 2009 de 157 alertes sanitaires dont 121 concernaient une maladie à déclaration obligatoire.

### La fièvre catarrhale ovine

La consolidation du dispositif de lutte contre la fièvre catarrhale ovine grâce à la vaccination a permis d'obtenir des résultats encourageants puisque aucun foyer n'a été déclaré. Seulement 160 suspicions cliniques ont été recensées.

Le dispositif d'épidémiologie-surveillance active a été renforcé, les services vétérinaires ayant assuré la réalisation de 150 prélèvements sanguins chaque mois sur les bovins du département.

### L'influenza aviaire A virus H5N1

Le dispositif de surveillance épidémiologique des élevages et de la faune sauvage a été maintenu (niveau de risque maintenu au niveau faible). Les enquêtes sérologiques de surveillance réalisées en 2009 au sein de plusieurs élevages de poulets, dindes de plein air et de canards du département n'ont pas mis en évidence d'exposition aux virus de l'influenza H5 ou H7.

### La coopération inter-services

Plus de 160 visites conjointes inter-services ont été réalisées dans le cadre de la mission interministérielle «sécurité alimentaire» (MISSA). Comme chaque année, 149 inspections ont été effectuées pendant l'été et les fêtes de fin d'année.

La politique de cohésion sociale est menée par de nombreux acteurs : les services de l'Etat, les collectivités locales et également le secteur associatif. Ensemble, ils contribuent à renforcer la politique de la ville et à assurer le droit au logement opposable, à améliorer la prise en charge des personnes vulnérables et à insérer les publics en difficulté.

### Rénover les quartiers urbains



Plusieurs millions d'euros ont été attribués par l'Etat :

- Avec 4 conventions signées, les projets de renouvellement urbain représentent plus de 380 M€ de travaux ou d'études programmés sur le département de Saône-et-Loire, dont un financement par l'agence nationale de rénovation urbaine de plus de 80 M€. Au total, 1838 logements seront détruits, 1641 reconstruits, et 450 réhabilités ;
- en 2009, l'Agence nationale de l'habitat a attribué 3,3 M€ d'aides aux particuliers ;
- la création de 432 logements, dont 38 réhabilitations de logements communaux vacants, a été financée à hauteur de près de 1,9 M€.

#### Quelques faits marquants :

- la signature de la convention de rénovation urbaine d'Autun (quartier Saint-Pantaléon) le 16 avril 2009 en présence de la Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, Madame Fadela AMARA : cette convention prévoit un programme de travaux de 36,6 M€ pour une subvention de l'Agence nationale de rénovation urbaine de 4,9 M€ ;
- la nomination de M. Cyril George, délégué du préfet pour le quartier des Prés Saint Jean dans le cadre de la Dynamique Espoir Banlieue ;
- la signature d'un avenant au Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées entre l'Etat et le Département. Il a pour objet de coordonner la commission de médiation et les actions de droit au logement opposable et de lutter contre les expulsions et l'habitat indécents.

### Améliorer la prise en charge des personnes vulnérables

#### Mieux prendre en charge la dépendance et le handicap

- Plus de 94 M€ ont été consacrés par l'Etat au travers des crédits de la CNSA à l'accompagnement des personnes âgées en Saône-et-Loire en 2009 ;
- plus de 58 M€ ont été financés par l'Etat pour l'accompagnement des

personnes handicapées en établissements et à domicile en 2009 ;

- 5 M€ de crédits du Plan de relance ont été attribués aux établissements médico-sociaux de Saône-et-Loire dans le cadre du plan d'aide à la modernisation des établissements médico-sociaux ;
- l'Etat et le Conseil général ont réuni les acteurs médico-sociaux dans le cadre des Assises de la Maladie d'Alzheimer et l'installation des personnes qualifiées, du médiateur au service du droit des usagers des établissements et des services sociaux et médico-sociaux.

#### Assurer l'accueil des publics en errance

- Les travaux menés dans le cadre du Chantier national prioritaire 2008-2010 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées se sont poursuivis avec l'élaboration d'un schéma d'accueil, d'hébergement et d'insertion. Ce sont près de 6M€ dont 484 520 au titre du plan de relance qui ont été consacrés à l'amélioration de la prise en charge des publics en errance ;
- 2,8 M€ ont servi à financer 245 places de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) ;
- le financement de 8 aires d'accueil des gens du voyage pour un montant d'environ 1,2 M€.

La DDE a assuré le secrétariat de la commission de médiation du droit au logement opposable qui a traité 75 demandes contre 14 en 2008. 17 ont été reconnues prioritaires et urgentes.

### Insérer les publics en difficultés

#### Insérer les jeunes

- 1,7 M€ ont été investis dans le département dont notamment 944 000€ dans le cadre des CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) et 264 988€ au titre du FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) ;
- 1,4 M€ ont été mobilisés dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs ;
- 105 610 € d'aides individuelles ont été versés dans le cadre du Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes. Une enveloppe complémentaire dans le cadre du plan de relance de 73 161 € a servi à financer des actions collectives pour renforcer l'accès à l'emploi des jeunes ;
- 2389 contrats d'insertion dans la vie sociale ont été réalisés par les missions locales, soit une progression de 20% par rapport à 2008.

#### Les contrats aidés

- 3 391 contrats d'accompagnements dans l'emploi (CAE) et contrats d'avenir ont été conclus dans le secteur non marchand soit une augmentation moyenne de 18% par rapport à 2008 ;
- 692 contrats initiative emploi (CIE) ont été conclus dans le secteur marchand, soit une augmentation de 36% par rapport à l'année antérieure.

#### L'insertion professionnelle des personnes handicapées

- 584 contrats ont été conclus dans le cadre du programme départemental d'insertion des personnes handicapées.

## 2. Renforcer la cohésion sociale



- 152 personnes handicapées ont pu évaluer leurs compétences, se construire un projet professionnel et/ ou trouver un emploi grâce à différents dispositifs financés par le Conseil Régional de Bourgogne et l'AGE-FIPH.
- 1,1 M€ d'aides aux postes ont été accordées aux trois entreprises adaptées de Saône-et-Loire.

### La lutte contre l'illettrisme

- Au travers des 6 plateformes LUTILEA (lutte contre l'illettrisme, l'exclusion et l'analphabétisme), ce sont 67 320 heures de formation qui ont été dispensées en direction des publics pour l'accès aux compétences clefs ;
- 39 903 € ont été mobilisés pour ces plateformes pour le financement de formations, de ressources pédagogiques et l'organisation d'un séminaire.

### Insérer les jeunes délinquants

- Leur insertion revêt une importance prépondérante dans leur prise en charge par l'Etat :
- la part de l'insertion dans la prise en charge des jeunes délinquants a augmenté de 11% avec 152 jeunes pris en charge pour un total de 14 260 heures d'activité (mécanique ; second oeuvre du bâtiment) ;
  - 20 jeunes ont été pris en charge au titre de l'hébergement dans le cadre d'un placement judiciaire.

### Des actions ciblées sur l'égalité hommes-femmes

- organisation d'un forum « carrefour des carrières au féminin » et de « Technifemmes » afin de présenter à des jeunes filles des métiers traditionnellement masculins ;
- octroi du prix de la vocation technique et scientifique ;
- atelier de recherche d'emploi en faveur des conjointes d'exploitants agricoles ;
- accompagnement vers un emploi de 10 jeunes femmes diplômées issues de

l'immigration habitant dans les ZUS de Mâcon ;

- sensibilisation des acteurs de l'emploi pour améliorer l'insertion professionnelle des femmes issues de l'immigration – projet initié par Féminin Technique 'FETE à Chalon-sur-Saône ;
- soutien de la création d'activité : mise en place du fonds de garantie à l'initiative des femmes.

### La lutte contre la violence faite aux femmes

Des journées de formation et de sensibilisation, des groupes de paroles, et des colloques ont été organisés pour sensibiliser à cette thématique.

### Promouvoir la vie associative et les activités sportives

- 597 associations se sont déclarées en 2009 ;
- organisation des rencontres de la vie associative à Chalon-sur-Saône par la DDJS dans le cadre de la dynamique espoir banlieue auxquelles 22 associations ont participé ;
- mise en place du répertoire national des associations pour une dématérialisation des échanges ;
- l'effort porté sur les zones urbaines sensibles ont permis à des habitantes de ces quartiers de découvrir et de s'initier aux activités physiques.





La commission départementale de financement de l'économie  
La médiation départementale du crédit  
Secteur agricole

Le plan de relance en Saône-et-Loire  
L'insertion par l'économie  
Le chômage partiel

L'année 2009 a été marquée par la crise : elle a nécessité une forte mobilisation des services de l'Etat et de ses partenaires pour en limiter les effets.

L'application de plusieurs dispositifs mérite plus spécialement d'être évoquée.

#### La commission départementale de financement de l'économie

Mise en place dès la fin de l'année 2008, cette commission a tenu 8 réunions l'an dernier. Ces séances de travail ont été un lieu de rencontre de professionnels de l'économie, d'acteurs publics, d'entreprises et d'organismes financiers qui ont apporté leur contribution à la compréhension de la crise et à sa résolution, notamment en démultipliant les informations sur les dispositifs existants.

#### La médiation départementale du crédit

Les demandes de médiation du crédit déposées par les entreprises ont été suivies par une cellule opérationnelle regroupant le Trésorier payeur général, le directeur départemental de la Banque de France et le fonctionnaire de la préfecture chargé des affaires économiques.

Cette cellule s'est réunie 28 fois en 2009. Au 31 décembre de l'année dernière, 223 entreprises avaient déposé une demande de médiation et 104 avaient fait l'objet d'une décision positive.

Contrairement à ce qui pouvait être craint, le dépôt des demandes de recours à la médiation du crédit n'a pas connu de progression spectaculaire et s'est caractérisé par une certaine stabilité dans le temps qui s'est vérifiée au premier semestre 2010.

#### Le plan de relance en Saône-et-Loire

En 2009, 165 000 000 € ont été injectés en Saône-et-Loire au titre du plan de relance pour les seules mesures suivantes :

- 59 700 000 € engagés en matière d'investissements publics
- 27 750 000 € versés aux communes dans le cadre des conventions FCTVA
- 56 290 000 € versés aux entreprises au titre de diverses mesures fiscales
- 21 300 000 € versés aux 127 409 foyers les plus fragiles



#### Le chômage partiel

En 2009, 1434 479 heures ont été indemnisées au titre du chômage partiel pour un montant de 4 967 millions d'euros.

Il est important de souligner que le recours au chômage partiel a permis de conserver nombre de salariés et de compétences malgré la baisse d'activité.

#### L'insertion par l'économie

- La mise en œuvre en 2009 des nouvelles modalités de conventionnement et du dialogue de gestion avec les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) a entraîné une forte mobilisation de l'ensemble des cofinanceurs (DDTEFP, Pôle Emploi, Conseil Général) ;
- 23 ateliers et chantiers d'insertion ont été agréés pour soutenir 26 actions correspondant à 369 embauches en CAE ou CAV. Une aide à l'accompagnement de 150 200€ a été mobilisée avec un objectif de reclassement de 20 à 30%.
- progression des crédits affectés au fonds départemental de l'insertion (FDI) à hauteur de 263 983 € qui se répartissent entre 20 SIAE différentes.

## La relance passe par La Saône-et-Loire





# 3. Promouvoir le développement économique et l'emploi



S'agissant du **secteur agricole** qui a également été fortement touché par la crise, il paraît important de mettre plus particulièrement en évidence les informations suivantes :

## Politique agricole commune (PAC) :

Les aides versées aux agriculteurs en 2009 au titre de la PAC ont dépassé les 155 millions d'euros pour la prise en compte de 23 000 dossiers.



## Plan Barnier :

Ce plan, qui avait pour objet de venir en aide aux agriculteurs en difficulté, a fait l'objet d'une enveloppe de 1875 000 € pour les mesures d'ordre bancaire du type fonds d'allègement des charges et de 1 041 000 € pour la prise en charge des cotisations sociales.

## Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA) :

A la fin de l'année dernière, un nouveau dispositif, le PSEA, a été mis en place pour répondre aux difficultés rencontrées par les entreprises agricoles.

Les dossiers ont été recueillis en décembre 2009 et janvier 2010.

L'enveloppe attribuée à la Saône-et-Loire, au titre du PSEA, s'est élevée à 4,4 millions d'euros environ.

Le comité de gestion départemental du PSEA a été réuni dès le mois de novembre 2009.

■ S'agissant du secteur de l'agriculture, il est intéressant de remarquer que 120 demandes d'aides à l'installation ont été prises en compte pour un montant de 2,3 millions d'euros (Etat et Europe).

La Saône-et-Loire est un département où le nombre d'installations aidées demeure élevé.



## La politique de l'eau

### La préservation des milieux naturels, des sites et des paysages

### La préservation de l'environnement et la protection des populations

### Des outils financiers

La gestion des territoires menée par les services de l'Etat s'est traduite par la volonté affirmée de mettre en oeuvre une politique d'aménagement et de développement durable prenant en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux prioritaires du département.

#### La politique de l'eau

La politique de l'eau en Saône et Loire est conduite au sein de la mission inter services de l'eau (MISE).

En 2009, les principales actions des différents services de la MISE ont porté notamment sur :

- la mise en oeuvre de la directive européenne Eaux Résiduaires Urbaines pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement des 11 collectivités les plus importantes ;
- la prévention des pollutions diffuses d'origine agricole au travers de la signature du 4e programme d'action départemental directive nitrates ;
- la poursuite des actions de protection des captages d'eau potable et de renforcement de la sécurisation de l'alimentation en eau par la participation aux réflexions sur l'intercommunalité ;
- la prescription de la révision de 35 plans de prévention des risques inondations sur la Saône en aval de Chalon-sur-Saône.

L'année 2009 a été marquée par la mise en place de l'Observatoire des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement géré par l'ONEMA. La DDAF a informé les collectivités sur leurs obligations en matière d'indicateurs de performance des rapports sur le prix et la qualité des services, formé leurs personnels et validé les données avant qu'elles ne soient accessibles à tous les usagers, dans un objectif de transparence sur le prix de l'eau et de performance des services. Les données recueillies seront très utiles pour la politique départementale de l'eau pilotée par la MISE et pour la gestion des crises.

Plus de 650 services en eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif ont été recensés.

#### La préservation des milieux naturels, des sites et des paysages

##### Protéger la biodiversité et les milieux naturels

En Saône-et-Loire, le réseau Natura 2000 est constitué de 26 sites qui couvrent plus de 83 000 ha soit 12% du territoire. A la fin 2009, environ la moitié des sites sont dotés d'un document d'objectif (DOCOB) définissant les objectifs et les mesures de gestion.

En 2009, 13 documents d'objectifs (DOCOB) sont achevés, 7 sont en cours de rédaction. A notamment été lancé en 2009, le DOCOB du site «Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunyois» : grand site de 44 208 ha désigné en 2007.

Une étude de diagnostic du réseau écologique régional en préalable à l'écriture de la stratégie régionale de la biodiversité a été lancée en 2009.

##### Les sites et paysages

Dans le domaine de la préservation des sites et paysages le dossier de Solutré dont l'étude d'extension du site classé sur les départements de la Saône-et-Loire et du Rhône se poursuit.

##### La forêt

Le département compte 203 000 ha de forêts dont 47 048 ha sont gérés par l'ONF qui assure aussi la gestion de l'arboretum de Pézantin à Dompierre-les-Ormes, l'un des plus riches de France avec 500 espèces et variétés différentes. Une politique de qualité de la gestion durable des forêts a été engagée par l'ONF aux côtés des propriétaires forestiers publics et privés et des acteurs de la filière bois de l'association France Nature Environnement, sous le référentiel Pan European Forest Certification (PEFC). Ainsi, dans le département, la totalité des forêts domaniales soit 15 300 ha sont certifiées.

#### La préservation de l'environnement et la protection des populations

##### Les installations classées

La direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) a réalisé dans le département 170 inspections d'installations classées (pour 128 en 2008) ayant entraîné 25 propositions de mises en demeure (22 en 2008) et l'établissement de 11 procès-verbaux (5 en 2008). Ces chiffres sont la traduction d'un investissement fort de ce service dans cette activité essentielle.

##### Les risques technologiques

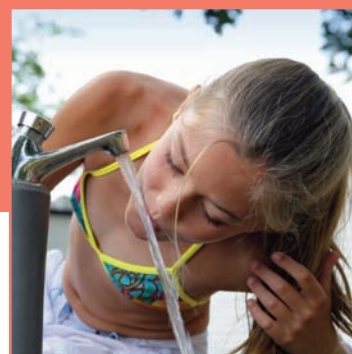
Dans le cadre de l'élaboration des PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), qui doivent être établis autour des installations relevant du "seuil haut" de la directive Seveso, les travaux relatifs aux sites de Chalon-sur-Saône (Bioxal-Europeroxydes) et Gueugnon (Arcelor Mittal) ont notablement avancé. Les CLUC mis en place autour de ces établissements se sont réunis au rythme prévu : 16 mars pour Chalon-sur-Saône ; 2 avril pour Gueugnon ; 4 septembre pour Mâcon et 27 novembre pour Sennecey-le-Grand.

Le dossier concernant le site de stockage de déchets radifères à Gueugnon et des anciens sites miniers d'uranium a fait l'objet d'un suivi renforcé au cours de l'année 2009, notamment pour actualiser l'inventaire MIMAUSA (Mémoire et Impact des Mines d'Uranium : Synthèse et Archives) des anciens sites miniers ou d'exploitation liés à l'uranium.

L'inventaire MIMAUSA recense pour la Saône-et-Loire 21 sites d'anciennes exploitations minières et deux installations classées pour la protection de l'environnement (stockages de Gueugnon et d'Issy l'Évêque).

Au cours du second semestre de l'année 2009, la totalité des anciens sites miniers d'uranium de Saône-et-Loire, a fait l'objet d'une inspection par les services de la DRIRE. Ces contrôles ont été réalisés conjointement avec l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN) afin de pouvoir réaliser des relevés radiométriques de terrain. Ils ont ainsi permis d'affiner les informations contenues dans l'inventaire MIMAUSA.

# 4. Aménager et développer durablement le territoire



## Promotion d'un urbanisme durable

En matière d'urbanisme, l'activité des services de l'Etat a notamment porté sur la promotion des plans d'accessibilité de la voirie et des espaces (PAVE), en particulier dans 80 communes du Chalonnois.

Le 13 novembre 2009, a eu lieu la signature officielle de la "charte pour une qualité environnementale et architecturale des lotissements et des extensions urbaines en Saône-et-Loire". Cette charte vise à associer l'ensemble des acteurs concernés par l'objectif commun d'améliorer les opérations de lotissement. Cette action innovante, qui fait partie des engagements du Grenelle de l'Environnement.

## L'intercommunalité

Elle implique une réflexion à l'échelon départemental afin de simplifier le paysage intercommunal, de faire de l'intercommunalité un levier pour le développement économique et l'aménagement durable des territoires, et afin d'optimiser les ressources publiques en incitant à la recherche d'économies d'échelle et en s'attachant à répondre aux attentes de la population. Pour mener à bien ce travail de simplification et de rationalisation engagé en 2006, trois pistes de travail, unanimement validées en CDCI le 20 février 2009, guident l'action conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales :

- la rationalisation de l'intercommunalité de service notamment, dans les domaines de l'eau potable, de l'environnement et des établissements scolaires ;
- la nécessité de conférer une taille fonctionnelle et territoriale critique à l'intercommunalité de projet que constituent les 40 communautés de communes, les deux communautés d'agglomération et la communauté urbaine Le Creusot – Montceau-les-Mines ;
- la nécessité de développer une intercommunalité plus stratégique, au travers des SCOT qui permettront d'assurer un aménagement du territoire cohérent, concerté et durable (déplacements, services, activités économiques porteuses d'emploi, préservation des espaces ruraux et naturels).

L'année 2009 se caractérise par :

- un travail important de réduction de syndicats obsolètes (notamment les SIVOS

collège)

- la poursuite de la rationalisation de l'intercommunalité de projet grâce à la création, au 1er janvier 2010, de la communauté de communes du canton de Bourbon-Lancy.
- une avancée significative de l'intercommunalité stratégique grâce à l'adoption d'un périmètre de SCOT pour le mâconnais.

## Des outils financiers

En 2009, au titre du FNADT, 60 opérations ont été subventionnées pour un montant de 4,008 M € (+ 2% / 2008) parmi lesquelles :

- le grand projet Cluny 2010.
- la réindustrialisation du bassin du Chalonnois ;
- le projet de Cité de l'entreprise à Mâcon et celui de la desserte du site industriel du Creusot dans le cadre du plan de relance de l'économie ;
- 5 des 6 pôles d'excellence ruraux labellisés en 2006 et 2007 (PER Bois de l'Autunois-Morvan ; PER Architecture bressane ; PER Ateliers en réseau du Charolais-Brionnais ; PER Viandes charolaises ; PER du Grand Site de Solutré-Pouilly-Vergisson).

En 2009, la DGE, à laquelle sont éligibles les communes et EPCI de moins de 20 000 habitants, a permis de financer 182 projets pour un montant total de 5 996 111 €. (5 797 110 € en 2008 alloués à 186 projets).

En 2009, la DDR 1ère part destinée aux communautés de communes a permis le financement de 6 projets pour un montant de 1 150 936 €. La DDR 2ème part qui finance les projets des communes et communautés de communes rurales en faveur du maintien des services est intervenue au profit de 15 projets pour un montant total de subvention de 313 822 €.

Dans le cadre des Fonds européens versés en Saône et Loire en 2009, 234 7663 € l'ont été pour des opérations relatives aux programmes 2000-2006 et 2007-2013. Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a versé, pour 10 dossiers instruits, 371 049 € notamment pour la création d'une boucherie-charcuterie à Cormatin et la réhabilitation et extension d'un bar-tabac-restaurant-multiservices à Saint-Laurent d'Andenay.

## Rénover la voie professionnelle

En septembre 2009, la rénovation de la voie professionnelle s'est poursuivie après une période d'expérimentation. Le cycle de formation (4 ans) avec une qualification par un brevet d'enseignement professionnel (BEP) puis un bac professionnel est remplacé par une formation en trois ans menant au bac professionnel. Cette rénovation a pour but de :

Augmenter le niveau de qualification des élèves issus de la voie professionnelle.

Ajuster l'offre de formation à la demande sociale et aux évolutions du tissu socioéconomique dans chacun des bassins de formation du département.

Favoriser la scolarisation des élèves les plus fragiles en développant significativement le nombre de places dans les certificats d'aptitude professionnelle (CAP), notamment les élèves issus des sections d'enseignement adapté.

### Le parcours de découverte des métiers et formations

La mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations dans les établissements du second degré, s'est généralisée à la rentrée 2009. Ce parcours prévoit, pour chacun des élèves, des temps forts d'ouverture sur les lieux de formations, les métiers et les entreprises.

De la classe de cinquième à la fin du lycée, des actions en établissement ou à l'extérieur sont proposées (séances pédagogiques spécifiques, entretiens, rencontres, visites, stages...). Le passeport orientation-formation (livret personnalisé numérique) garantit pour chaque élève la continuité entre les actions proposées tout au long de sa scolarité.

Au collège, le parcours de découverte donne la possibilité de travailler et d'acquérir des compétences du palier 3 du socle commun (l'autonomie, l'initiative, la capacité à s'orienter...). C'est un support essentiel pour aider les élèves aux différentes étapes de leur formation.

### Développer la scolarisation des élèves handicapés

A la rentrée 2009, on compte 48 CUIS (Classes d'Inclusion Scolaire) et 14 UPI (Unités Pédagogiques d'Intégration). Les dispositifs de scolarisation collective ont été développés depuis 2002, principalement dans les collèges et lycées.

A la rentrée 2009, une troisième UPI professionnelle a été ouverte au lycée Thomas Dumorey à Chalon-sur-Saône, portant à 21 le nombre de lycéens handicapés (déficients cognitifs) scolarisés dans ces dispositifs. 5 lycéens handicapés vont sortir de ces dispositifs en juin 2010.

Il y a 12,5 postes d'enseignants référents dans les secteurs public et privé répartis sur l'ensemble de la Saône et Loire pour l'année scolaire 2009-2010, deux nouveaux postes ayant été créés à la rentrée 2009.

## Promouvoir les activités après l'école

### Les contrats éducatifs locaux (CEL)

En 2009, 36 contrats signés ont permis à 12 000 enfants et jeunes de 153 communes de bénéficier pendant le temps péri et extra-scolaire, d'un projet éducatif territorial élaboré par tous les partenaires concernés du territoire.

### Les nouveautés de la rentrée 2009

#### Le Plan « Ecoles numériques rurales »

Lancé fin mars 2009, ce plan doit permettre à des écoles de communes rurales françaises (moins de 2.000 habitants) de s'équiper en matériels informatiques avec un accès à Internet (tableau blanc interactif, ordinateurs portables et services numériques de base).

En Saône-et-Loire, ce sont 102 communes rurales qui ont pu bénéficier de cette mesure pour un montant global de 925 000 euros financés dans le cadre du plan de relance.

#### Projets culturels et éducatifs

Mise en œuvre de la circulaire sur l'éducation artistique du 29 avril 2009 dont les principaux objectifs sont de :

- favoriser la rencontre avec l'œuvre d'art pour tous les élèves et mettre en place l'enseignement de l'histoire des arts obligatoire en collège dès la rentrée 2009.
- poursuivre sur les territoires ruraux, la politique d'éducation artistique et culturelle « territorialisée » par le suivi et/ou l'élaboration de contrats locaux d'éducation artistique (CLEA) qui permettent de mailer le territoire et d'apporter un soutien artistique et culturel (parcours culturels, résidences d'artistes) au service de la population en privilégiant le milieu scolaire. 28 projets ont été réalisés, répartis sur 21 collèges, concernant 57 classes touchant 1 098 élèves et référant à des domaines artistiques très diversifiés.
- intégrer obligatoirement au projet d'établissement ou au projet d'école un volet culturel avec des collaborations artistiques et des partenariats avec les structures culturelles, le rectorat, la DRAC et les services des conseils généraux et du conseil régional.





# 5. Organiser l'offre éducative



Effectifs des élèves et étudiants à la rentrée 2009

		Public	Privé sous contrat	Total
1 <sup>er</sup> degré	maternelle	17 924	1 356	19 280
	élémentaire	29 787	2 519	32 306
Second degré	collèges	21 901	3 301	25 202
	lycées	14 351	2 178	16 529
<b>TOTAL</b>		<b>83 963</b>	<b>9 354</b>	<b>93 317</b>
Enseignement supérieur	classes post-bac et BTS (en lycées)	1 414	163	1 577
	Université (sites territoriaux Chalon Le Creusot et Mâcon)	1819		1819
	ENSAM Cluny	377		377
<b>TOTAL</b>				<b>3 773</b>
Enseignement agricole	Lycées et Maisons familiales rurales	987	1 038	2 025
<b>TOTAL</b>				<b>99 115</b>

Résultats des examens 2009 en Saône-et-Loire

	Diplôme National du Brevet	CAP	BEP	Baccalauréat		
				Professionnel	Technologique	Général
Candidats admis	5030	1267	1543	918	1082	2205
% réussite 71	84,4	76,14	73,47	91,25	81,41	90,55
% réussite France	82,7	81,10	74,8	87,30	79,80	88,90

## Accompagner la réussite scolaire

En mai 2009, les acquis en français (60 questions) et en mathématiques (40 questions) des élèves de CE1 et de CM2 ont été évalués.

	Evaluation des CE1		Evaluation des CM2	
	Saône-et-Loire	France	Saône-et-Loire	France
Français (+ de 30 bonnes réponses)	72 %	73 %	77 %	75 %
Mathématiques + de 20 bonnes réponses)	74 %	75 %	65 %	65 %

## La nouvelle organisation de l'Etat en Saône-et-Loire : simplification et rationalisation

### Simplifier les démarches par la dématérialisation des procédures

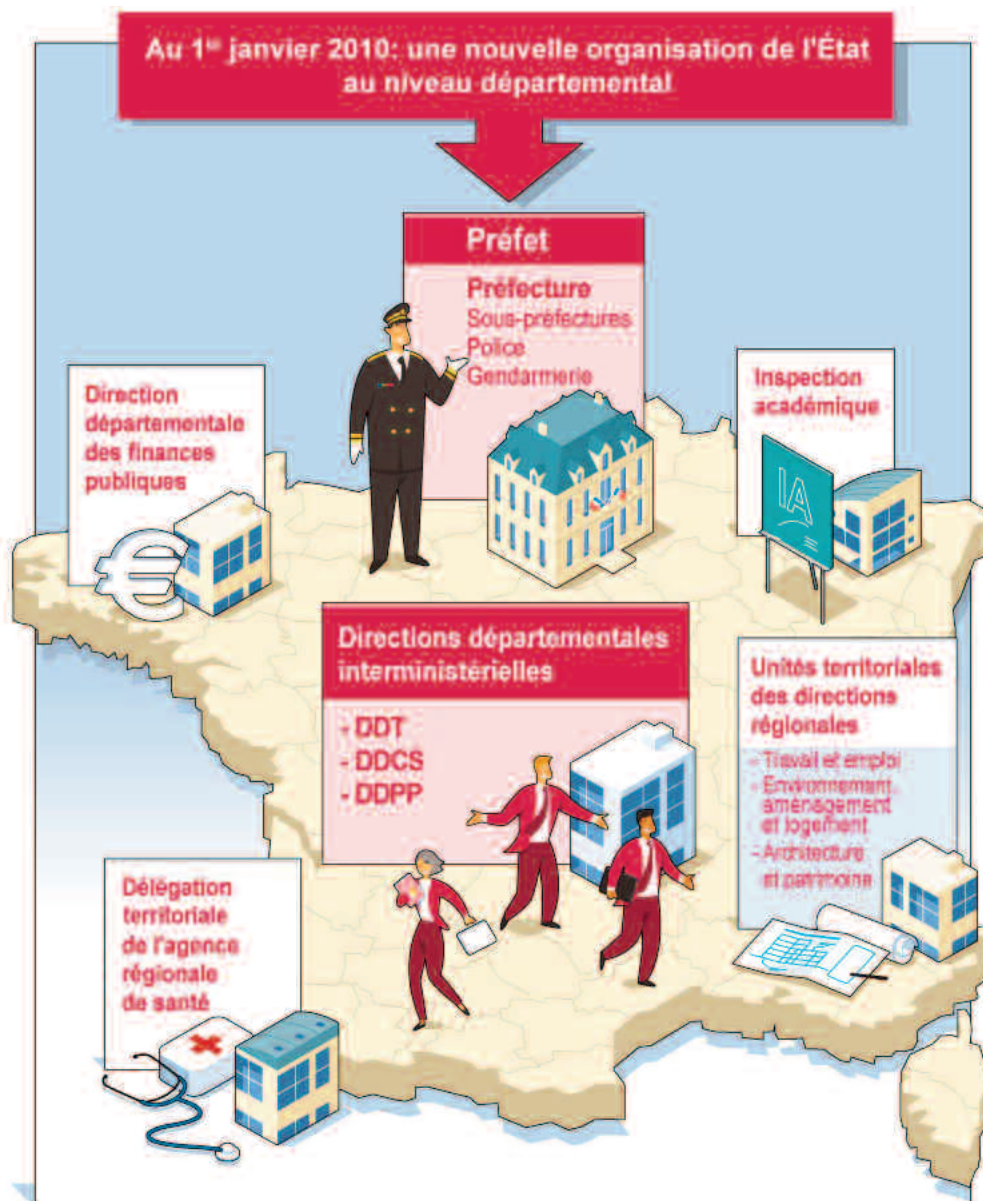
#### La nouvelle organisation de l'Etat en Saône-et-Loire : simplification et rationalisation

2009 a été une année phare dans la préfiguration des 3 directions départementales interministérielles de Saône-et-Loire :

- La Direction départementale des territoires : fusion de la DDE et de la DDAF ;
- la Direction départementale de la protection des populations : regroupement de la DDSV et de l'unité départementale de la DDCCRF ;
- la Direction départementale de la cohésion sociale : fusion de la DDJS, des fonctions sociales du logement et de la politique de la ville de la DDE, de la déléguée départementale aux droits des femmes, et d'une

partie de l'actuelle DDASS chargée de la lutte contre les exclusions. Ce travail a permis d'aboutir à la création de ces 3 directions le 4 janvier 2010.

Par ailleurs, 2009 a été l'année de la fusion des services d'Inspection du travail. Les anciennes Inspection du travail des transports (ITT) et Inspection du travail, de l'emploi et de la politique sanitaire agricole (ITEPSA), ont emménagé dans les locaux de la DDTEFP.



## 6. Moderniser l'Etat



### Simplifier les démarches par la dématérialisation des procédures

#### Les particuliers

L'année 2009 aura été marquée par la hausse très sensible du nombre de télédéclarants (déclaration des revenus par internet) et par la confirmation du succès de la déclaration pré-remplie qui intégrait en 2009, pour la première fois, les revenus de capitaux mobiliers. Une forte augmentation du nombre de télédéclarations a été observée en 2009 (+ 34%) en raison de la simplification des modalités de souscription sur le site « [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ». Le service de la déclaration en ligne était, en effet, accessible en 2009 sans certificat et depuis n'importe quel ordinateur.

L'année 2009 a connu une nouvelle progression du nombre d'adhésions à la procédure TéléTVA qui permet de transmettre par voie dématérialisée la déclaration de TVA et le paiement correspondant de manière sécurisée. On dénombre 7 526 adhérents en 2009 contre 6 719 en 2008, soit une progression de 12 %.

#### Les notaires

La montée en charge de l'application Télé@ctes se poursuit. Les notaires peuvent établir et faire enregistrer les actes de cession sous forme dématérialisée et recevoir des réponses également dématérialisées. Fin 2009, 84% des études notariales du département étaient équipées de cette application. Sur l'année 2009, 25% des formalités adressées par les études aux bureaux de conservation des hypothèques l'ont été via Télé@ctes.

#### Les collectivités

La modernisation du contrôle de légalité se traduit par une progression ininterrompue du nombre d'actes télétransmis cette année. En Saône-et-Loire, l'application ACTES, dispositif de télétransmission des actes des collectivités locales et des établissements publics locaux à la préfecture et aux sous-préfectures, a été lancée en janvier 2006. Depuis, le nombre d'actes télétransmis progresse chaque année : alors qu'1,62% des actes étaient télétransmis en 2006, 6,62% l'ont été en 2009.

Engagée dans la mise en place d'un système de constitution, de gestion et de diffusion des données cadastrales cartographiques sous forme numérique, la Direction des services fiscaux a, en 2009, signé de nouvelles conventions de numérisation avec les collectivités locales souhaitant numériser leur cadastre avec la participation de partenaires associés, gestionnaires de réseaux d'alimentation en énergie ou gestionnaires de services publics. Ces conventions signées fin 2009 concernent 209 communes, soit 75,5% de la population et 43% du territoire du département.





## Les relations avec les collectivités locales

Une offre de services aux collectivités locales de qualité

Des réformes pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers

## Les usagers au centre de l'action de l'Etat

Rendre un meilleur service aux usagers a été, en 2009 comme les années précédentes, une priorité et un objectif constant de l'ensemble des services de l'Etat.

## Des réformes pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers

## ■ Le passeport biométrique



La délivrance du nouveau passeport biométrique a débuté en Saône-et-Loire le 25 juin 2009. 26 communes ont conventionné avec l'Etat pour la mise en dépôt des dispositifs informatiques de recueil de données. Elles sont désormais les seules à accepter les demandes de passeport. L'ensemble des pièces du dossier de demande est numérisé par la mairie, puis transmis informatiquement à la préfecture, lieu unique d'instruction et de validation en Saône-et-Loire.

## ■ Le nouveau SIV (système d'immatriculation des véhicules)

Le SIV est entré en vigueur en deux étapes : le 15 avril 2009 pour les véhicules neufs et le 15 octobre 2009 pour les véhicules d'occasion. Centré sur le service aux usagers, il simplifie les démarches des automobilistes : un numéro à vie pour les véhicules, la possibilité de demander sa carte grise en tout lieu du territoire, la possibilité pour les professionnels de l'automobile de traiter directement les demandes d'immatriculation, la réception de la carte grise à domicile. Les quatre sous-préfectures et la préfecture traitent les opérations liées à l'immatriculation. 150 concessionnaires ou garages ont été habilités et/ou agréés.



## Les impôts des particuliers

En 2009, trois services des impôts des particuliers ont été mis en place : Le Creusot, Paray-le-Monial et Mâcon. Ces services réunissent en un même

lieu et sous l'autorité d'un responsable unique, les agents du centre des impôts chargés du calcul de l'impôt et ceux chargés du recouvrement. Ces SIP ont été créés au bénéfice de l'usager particulier qui peut ainsi, auprès d'un même interlocuteur, obtenir des renseignements sur l'assiette et le recouvrement de ses impôts et effectuer ses règlements selon différentes modalités.



## ● Chiffres-clés

- Le nombre de titres délivrés connaît globalement une inflexion avec un total de **187 849 titres en 2009** par rapport à 207 449 titres en 2008 :
- **93 518** cartes grises (119 208 en 2008),
- **55 898** cartes nationales d'identité (48 722 en 2008),
- **12026** passeports (16 319 en 2008),
- **23 332** permis de conduire (22 267 en 2008),
- **3 075** titres de séjour (3 191 en 2009).
- **445** personnes ont été naturalisées en 2009 (600 en 2008) à l'occasion de 8 cérémonies de remise de décret de naturalisation organisées en préfecture et sous-préfectures.

## Les relations avec les collectivités locales

## ■ Contrôle de légalité

Tout en maintenant la mission de conseil aux élus des sous-préfectures, la centralisation du contrôle en préfecture permet de répondre à une complexité juridique croissante et de garantir un contrôle cohérent. En effet, la stratégie de contrôle annuelle concerne particulièrement les domaines de la fonction publique territoriale, de la commande publique et de l'urbanisme. En 2009, 53 909 actes ont été reçus en préfecture et sous-préfectures. Parmi ces actes 11 196 ont été considérés comme prioritaires, 10 546 d'entre eux ont été contrôlés, ce qui représente un taux de 94,2%. 504 ont été estimés contraires à la légalité, ce qui représente un taux de 4,5 % et 6 ont fait l'objet d'un déferé.

## ■ Contrôle budgétaire

Le contrôle budgétaire est intégralement centralisé en préfecture et une stratégie de contrôle est établie annuellement. Il est exercé, pour partie, en partenariat avec les services de la direction générale des finances publiques. En 2009, 5 185 actes budgétaires ont été reçus en préfecture et sous-préfectures. 60 collectivités ont été retenues au titre de la stratégie prioritaire, ce qui représente plus de 400 actes budgétaires. 100% des actes prioritaires ont été contrôlés. La chambre régionale des comptes (CRC) a été saisie à quatre reprises pour des budgets primitifs en déséquilibre. Toutes ces saisines ont été déclarées recevables par la CRC et un budget a été réglé d'office et rendu exécutoire par le préfet.



# 7. L'administration au service des usagers et des collectivités locales



## Une offre de services aux collectivités locales de qualité

### ■ La santé

Le service santé environnement de la DDASS intervient régulièrement en appui ou en lien avec les collectivités locales à travers des missions de conseils techniques ou réglementaires notamment pour la gestion des plaintes et la réalisation de mesures de bruits et des missions d'avis et d'expertise pour l'élaboration de documents (schéma directeur d'eau potable, documents d'urbanisme, ...).

### ■ Les finances

Au-delà de la mission de tenue de la comptabilité, la DGFIP a un rôle déterminant d'aide à la décision financière auprès des élus et ordonnateurs locaux en particulier par l'accélération de la production des comptes et la communication des informations concernant les bases prévisionnelles d'imposition.

L'accent est mis sur le développement d'un partenariat avec les collectivités locales et leurs établissements publics. Ainsi, des conventions de services comptables et financiers (CSCF) passées avec les plus grandes collectivités (département, communauté d'agglomération de Chalon sur Saône) visent à moderniser les échanges. Ainsi, en 2009, le taux global de réalisation des actions des CSCF atteint 67,87% contre 58,82% en 2008, soit une progression de 9,05 points.

Les services locaux de la DGFIP offrent également aux collectivités locales des prestations d'analyse et de suivi des situations financières. Les comptables ont ainsi effectué 39 analyses rétrospectives ou prospectives en 2009 (30 en 2008). Ces analyses sont particulièrement appréciées dans une période de tension sur les budgets dans un environnement financier dégradé.

Enfin, grâce à l'application informatique Hélios, la direction générale des Finances publiques (DGFIP) modernise son système de gestion informatique des collectivités locales, en rénovant non seulement le service

comptable de base mais aussi en proposant des services innovants à ses partenaires. Le déploiement de l'application a commencé en 2004 et s'achèvera en 2009.

### ■ Le droit des sols

La DDE a assuré l'instruction de 15 025 dossiers au titre de l'application du droit des sols (ADS) sur 553 communes, activité en légère baisse (5 %) en 2009, avec une baisse de 15 % des permis de construire qui reste modérée par rapport aux chiffres de la baisse nationale, liée à la crise, mais une augmentation notable de 3 % des déclarations préalables et une diminution de seulement 3 % des certificats d'urbanisme.

Fin 2009, le réseau territorial de la DDE a pris contact avec les 535 communes et 26 groupements du département éligibles à l'ATESAT (assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) pour renouveler les conventions d'assistance sur la période 2010-2012 avec les collectivités le souhaitant.

### ■ La police de l'eau

Une intervention importante en assistance-conseil a été menée par ce service auprès des collectivités territoriales, petites et moyennes villes, notamment par la mise en conformité de leur système d'assainissement (réseaux et stations d'épuration). Les travaux de mise en conformité ont tous été engagés en 2009.

## Les temps forts 2009

### La communication de crise

### Les supports de communication

**E**xpliquer les politiques publiques conduites localement, favoriser l'adoption de comportements nouveaux, organiser la réponse aux médias, notamment en cas de crise, tels sont les objectifs de la communication territoriale de l'Etat.

Les relations presse constituent une part majeure de l'activité du bureau de la communication interministérielle de la préfecture et des services de l'Etat.

En 2009, une grande majorité des demandes presse ont porté sur la sécurité (publique, routière, civile, sanitaire), les élections et les évolutions réglementaires notamment celles concernant le passeport biométrique et le nouveau système d'immatriculation des véhicules.

La communication a été particulièrement accentuée en 2009 sur le plan de relance, la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1), la réforme de l'administration territoriale de l'Etat et les nouvelles réglementations en matière de titres en Saône-et-Loire afin d'informer au mieux le grand public.

Plusieurs conférences de presse ont été organisées et des supports de communication ont été réalisés sur ces thèmes.

### Les temps forts 2009

#### Les élections européennes

Elles ont suscité l'intérêt des médias.

Le service communication de la préfecture a assuré la diffusion officielle des candidatures et des résultats. Une dizaine de journalistes étaient présents en salle presse.



#### Les journées de la sécurité intérieure (JSI)

Les JSI sont l'occasion d'une rencontre avec des policiers, des gendarmes, des pompiers, des personnels de la sécurité civile et de préfecture, qui protègent les personnes et les biens, garantissent la paix publique, sécurisent les routes, organisent secours et assistance en cas d'accident ou de catastrophe naturelle.

Pour cette deuxième édition des JSI, l'accent a été mis sur le dialogue des acteurs de la sécurité en direction des jeunes.

En Saône-et-Loire, les JSI ont eu lieu le 10 octobre 2009 dans deux villes : Mâcon et Autun.

Au programme : manœuvre de jeunes sapeurs-pompiers, démonstrations dynamiques d'interpellation, de recherche de stupéfiants, de désincarcération, de secours routier, de secourisme, reconstitution de

scènes de crime, village de sécurité routière mais aussi sauvetage aquatique par hélicoptère, démonstration d'un groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux, passages et largages d'eau par un canotier...

Plus de 10 000 personnes ont assisté à l'évènement dans le département de Saône-et-Loire.



#### Cité 71 : salon des collectivités territoriales

La 5ème édition du salon des collectivités territoriales s'est tenue les 24 et 25 septembre 2009 à Chalon-sur-Saône.

Tous les services de l'Etat du département étaient présents afin de montrer tout le panel des services que l'Etat apporte aux collectivités locales : que ce soit au niveau de la sécurité, au niveau de conseil technique et au niveau financier.

Les principales interrogations des élus aux services de l'Etat portaient sur la sécurité, l'intercommunalité et le protocole.

#### Les forums « vos libertés, votre sécurité, parlons-en ensemble »

L'objectif de ces forums était principalement de recueillir l'avis et les attentes de la population vis-à-vis de la police et de la gendarmerie nationales, mais aussi d'expliquer et de valoriser concrètement leur action à cette occasion, au moment où le rattachement organique de la gendarmerie au Ministère de l'Intérieur, de l'Outre mer et des Collectivités Territoriales, renforce la cohérence du dispositif de sécurité intérieure. En relation avec les problématiques locales de sécurité, les Forums ont permis d'illustrer les meilleures pratiques et d'aborder les thèmes suivants :

- « La sécurité, un devoir vis-à-vis de nos concitoyens »

- « La sécurité, une responsabilité partagée »

En Saône-et-Loire, plusieurs forums ont été organisés dans chaque arrondissement. (18 au total)

La vidéo-protection, la cybercriminalité, la sécurité routière et la délinquance ont été les principaux sujets abordés lors de ces manifestations.

#### La communication de crise

Le service de la communication interministérielle participe activement à la gestion de crise au sein du centre opérationnel départemental (COD). En 2009, le bureau de la communication a participé à XX exercices de sécurité civile telle qu'un risque d'explosion dans une entreprise et à diverses crises telles que les alertes météo neige et les pluies verglaçantes.

## 8. Les temps forts de la communication de l'Etat



Il est chargé d'informer les médias dans les meilleurs délais, de gérer leurs demandes et de donner à la population les informations nécessaires à sa protection.

### Les supports de communication



### « Etat d'avenir », la lettre des services de l'Etat

En 2009, 5 numéros ont été réalisés par le service communication. Etat d'avenir est un important support de communication destiné à informer le plus grand nombre, de l'action de l'Etat en Saône-et-Loire. Des dossiers ont été consacrés à la mise en place du plan de relance, l'intercommunalité, la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) et à la réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

### Le site internet des services de l'Etat en Saône-et-Loire

En 2009, le site Internet de la préfecture a évolué vers un site portail des services de l'Etat. Cette réalisation a été possible grâce à la contribution des services extérieurs de l'Etat qui ont participé activement à la réflexion engagée à cette occasion ainsi qu'à la collaboration du bureau des systèmes d'information et de communication pour la partie technique et le bureau de la communication interministérielle pour le graphisme, le plan du site et le contenu dans son intégralité. La mise en ligne de ce nouveau site a permis de multiplier par trois le nombre de connections. Aujourd'hui, entre 35 000 et 50 000 connections sont enregistrées par mois. Le site fait l'objet d'une mise à jour quotidienne en fonction de l'actualité et des évolutions législatives et réglementaires.

### Le site intranet : projet de l'année 2009

A la fin de l'année 2009, le bureau de la communication a été chargé de créer un site intranet (forme et contenu), en lien avec le bureau des systèmes d'information et de communication pour la partie technique. Le projet a été finalisé au premier semestre 2010. Il tend à devenir un véritable support d'information et de communication interne à la préfecture et aux sous-préfectures de Saône-et-Loire. Ce site permet de mettre facilement à la disposition des agents des documents divers et variés, qu'ils soient de travail ou de connaissance de l'environnement professionnel. De nombreuses rubriques ont été créées pour que chacun prenne part à la vie de la préfecture et des sous-préfectures (action sociale, bon plans etc.).

## 9. L'effort financier de l'Etat en 2009



### Le financement de la vie économique et sociale

**Concours financiers aux collectivités locales** = 427 759 001 €

*Evolution 2008/2009 : 7,10 %*

dont notamment :

- dotation globale de fonctionnement (la part du département étant de 111 101 148 €) = 295 571 464 €
- fonds de compensation pour la TVA = 70 604 718 €

**Subventions d'investissement et de fonctionnement versées par l'Etat** = 55 692 926 €

*Evolution 2008/2009 : + 0,62 %*

dont :

- DGE et DDR = 9 725 676 €
- (la DGE versée au département étant de 2 264 807 €)

**Dépenses de l'Etat payées par l'Agence de Service et de Paiement** = 187 189 029 €

(issu de la fusion le 1er avril 2009 entre le CNASEA et l'Agence unique de paiement)

dont les interventions dans le domaine de :

- l'agriculture = 152 516 505 €
- la formation professionnelle = 4 457 345 €
- l'emploi = 610 905 €
- la cohésion sociale = 19 454 543 €
- bonus écologique = 10 149 731 €

### Le financement du fonctionnement de l'Etat (hors ministère de la justice)

L'Etat emploie 10 395 personnes, en Saône et Loire, dont 7 166 relèvent du ministère de l'éducation nationale.

- Masse salariale des fonctionnaires et agents de l'Etat = 606 996 317 €
- Montant des budgets de fonctionnement des services de l'Etat = 20 403 893 €

(1) La comparaison avec l'année 2008 n'est pas possible puisque le montant de 187 189 029 € englobe des paiements effectués dans le domaine agricole non pas au titre de l'année civile 2009 mais au titre de la campagne 2009.





1. Préfecture et Sous-Préfectures
2. Groupement de gendarmerie départementale
3. Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP)
4. Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DDPJJ)
5. Direction Départementale de l'Équipement (DDE)
6. Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)
7. Office National des Forêts (ONF)
8. Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
9. Délégation Régionale au Tourisme (DRT)
10. Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
11. Délégation Régionale au Commerce et à l'Artisanat (DRCA)
12. Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)
13. Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)
14. Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
15. Direction Départementale des Services Vétérinaires (DSV)
16. Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)
17. Unité Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (UDCCRF)
18. Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFF)
19. Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)
20. Inspection Académique (IA)
21. Direction Départementale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)
22. Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
23. Direction des Services Fiscaux (DSF)

# Rapport des services préfectoraux et des services déconcentrés



Préfecture de Saône-et-Loire  
196 rue de Strasbourg  
71021 Mâcon cedex 9

Tél. 03 85 21 81 00

[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)

## Rapport d'activité 2009

